



« Nantes, c'est fini... et dire que c'était la ville de notre dernier congrès. Je crois que j'y retournerai un jour et que je me souviendrai toujours De ces moments inoubliables, aux accents positifs et optimistes, De ces trois mots clés, avenir, espoir, enthousiasme ! »

Une mélodie dans la tête... pour introduire le bilan des 25 et 26 mars derniers.

Les témoignages convergent pour confirmer la réussite de cet évènement que nous attendions depuis... trop longtemps ! Ils sont regroupés dans un **Livre d'Or, enrichi de photos et de documents** qui seront la mémoire de ce 20^e congrès. Le **Best Off**, installé sur la **WebTV**, redira l'essentiel en trois minutes et en images animées !

La qualité de l'accueil de l'équipe du Comité d'Organisation du Congrès, sous un soleil printanier, une organisation parfaitement huilée, la bonne tenue gastronomique des repas, le dynamisme entraînant de l'animation musicale ont créé les conditions d'un environnement joyeux.

La densité du programme alternant les interventions de personnalités extérieures qui nous ont parlé de nous, de ce que nous faisons et celles de tous les acteurs des AVF, en lien avec le **Projet Associatif du Réseau**, ont fait de ces deux journées **une parenthèse agréable à vivre et à partager dans la convivialité et la bonne humeur.**

Ces journées voulaient offrir la vision d'un avenir attrapé à pleines mains !

Informés des enjeux, motivés pour agir, les congressistes sont rentrés chez eux avec **« l'envie de donner envie », d'écrire les pages du nouvel âge des AVF, des idées plein la tête.**

Raconter ce que l'on a vu et entendu sera plus facile avec ceux qui auront suivi le congrès sur la WebTV, chacun pouvant aussi revoir les séquences qui l'ont le plus intéressé...

L'interactivité a été invitée, grâce à l'application Wooclap qui a permis de poser des questions et faire des commentaires. **L'ensemble de ces questions a fait l'objet de réponses proposées dans les pages suivantes et sont une suite argumentée qui doit clarifier de nombreuses interrogations.**

Nantes c'est fini... et, pour l'AVF, tout recommence dès maintenant.

**Le PAR est une feuille de route,
Ses ambitions, un phare,
Ses orientations, des outils,
Ses fiches actions, de bonnes manières.**

**« Finalement une fois qu'on l'a fait,
On s'est aperçu qu'en effet
C'était mieux après ! » (Calogero)**



Michèle Prou Barba

**Avenir
Espoir
Enthousiasme**

LA FOIRE AUX QUESTIONS DU CONGRÈS

LES RÉPONSES DU BUREAU NATIONAL

◇ LA MISSION

- **Le Nouvel Arrivant est-il prioritaire ?**

C'est écrit dans les statuts des AVF. Cet accueil correspond à la mission historique des AVF.

Le Nouvel Arrivant peut être appelé nouvel habitant.

Dans le cadre de son intégration dans le territoire, il doit être prioritaire pour son inscription aux animations.

- **Doit-on accueillir tout le monde ? Où s'arrête le lien social ?**

L'accueil du nouvel habitant est prioritaire. Il est en quête de lien social tout comme les personnes qui connaissent un changement de vie (retraite, solitude, divorce, veuvage...).

Accueillir, c'est aussi être à l'écoute de la personne pour définir ses besoins et l'orienter vers d'autres structures si cela est nécessaire pour qu'elle trouve une réponse à sa demande : associations, CCAS. Pour cela, l'accueillant doit avoir une grande connaissance du tissu associatif de la ville et une bonne formation.

Prenons le temps de comprendre les motivations d'une personne qui veut adhérer pour, le cas échéant, l'orienter vers d'autres associations.

- **Comment rajeunir nos adhérents ?**

En proposant une image et des animations qui correspondent à leurs attentes et, pour cela :

- Être ouvert aux propositions émanant des nouveaux... en acceptant la mise en place d'actions, d'animations, de modes d'organisation inventifs et au plus près des contraintes et des envies des publics susceptibles d'adhérer ;
- Proposer des animations et des actions intergénérationnelles à des jours et des heures leur convenant, afin d'intéresser un public actif plus jeune qui pourrait, à son tour, prendre en charge l'animation du groupe en toute autonomie ;
- Donner suffisamment d'autonomie à ces groupes de jeunes publics favorables à des rencontres avec l'ensemble des adhérents pour permettre de maintenir un lien nécessaire au développement de l'AVF ;
- Les intégrer au sein du Conseil d'Administration ou du Bureau pour être acteur de l'AVF ;
- Se faire connaître des agences de développement économique, des mairies, des écoles, des acteurs économiques locaux et autres associations en partenariat en se définissant comme éléments d'attractivité et accélérateurs d'intégration.
- Proposer de l'entraide (soutien scolaire, babysitting...).

- **Quel rapport avec nos AVF et l'accueil des Nouveaux Arrivants ?**

L'objet même de notre association : faciliter l'intégration des nouveaux habitants dans leur nouvelle ville et leur nouvelle vie.

La raison d'être des AVF : ACCUEILLIR

- **Exemples d'actions pour relancer les adhésions.**

On les trouve dans l'ambition « Renforcer notre notoriété » dans le Projet Associatif du Réseau (PAR). Assurer le suivi des adhérents qui n'ont pas renouvelé leur adhésion.

- **Les mobilités ont fortement augmenté et nous avons moins d'adhérents.**

Les propositions d'accueil et les animations doivent s'adapter aux besoins des nouveaux habitants.



LA FAQ DU CONGRÈS... LES RÉPONSES DU BN

• Les AVF et les réfugiés ukrainiens. Exemples de ce qui a pu être déjà fait ?

Deux types d'action sont menées :

- Collecte et envoi de médicaments, nourriture et vêtements, dons en argent.
- Collaboration avec des associations ukrainiennes ou les mairies pour accueil en France : recherche de logements, actions d'accompagnement pour adaptation à la vie quotidienne. AVF Castres – AVF Strasbourg – AVF Nice... ont pris des initiatives dans ce sens.

• Question : quid de l'accueil des autres migrants ? C'est aussi notre rôle, non ?

Qu'est-ce qu'un migrant ? Une personne étrangère en France, dont le statut est variable : demandeur d'asile, réfugié politique, sans papier après un séjour en qualité de touriste... Des actions peuvent être envisagées ; elles doivent être préparées et organisées avec des bénévoles motivés, formés pour un accueil adapté à chaque cas particulier. Ces actions peuvent se dérouler à l'extérieur des locaux des AVF...

◇ LES PARTENARIATS

• Quel est concrètement le partenariat avec la SNCF pour les AVF et les URAVF ?

Ce partenariat n'existe pas encore. Il pourrait concerner la possibilité d'un affichage en gare qui signale la présence d'un AVF dans la ville où il y a une gare.

• Y a-t-il un partenariat avec les Offices de Tourisme. Si oui en quoi consiste-t-il ?

L'UNAVF a signé une convention de partenariat. Cette convention est disponible auprès des URAVF.

• Comment décliner le partenariat avec l'AMF (Association des Maires de France) au niveau des URAVF et AVF ?

La convention nationale a été envoyée aux URAVF. L'AMF a une représentation départementale (la liste a été distribuée aux URAVF). Ces associations locales sont à contacter pour envisager une information auprès des maires et/ou contacter les maires avec ladite convention.

Le partenariat de l'UNAVF avec l'AMF est une porte d'entrée auprès des mairies.

• Qu'est devenu le partenariat « Merci Wilson » ?

Pour mémoire, cette convention n'a jamais été signée par Eric Longuépée malgré plusieurs relances... et ce sans explication !

• Quels moyens mettons-nous en place pour s'assurer de la déclinaison efficace des partenariats en local ?

C'est le rôle du Président ou du membre du Bureau en charge de Relations Publiques (AVF ou URAVF) d'entrer en contact avec les acteurs locaux pour décliner les partenariats à chaque niveau.

• Les AVF oublient trop les entreprises qui accueillent de nouveaux salariés : que faire pour les capter ?

Répertorier les entreprises du territoire et prendre contact avec ces entreprises (DRH) pour qu'elles nous connaissent : mise à disposition de flyers ou documentations valorisant l'association et ses apports par le biais d'actions concrètes ou d'animations spécifiques dédiées à ce public salarié. Les inviter à y participer (JNA), identifier leurs besoins et définir un partenariat d'accueil pour leurs salariés.

Ces actions sont à mener localement et nécessitent d'avoir des bénévoles rompus à cet exercice, pour ceux qui le peuvent. Nous vous engageons à le faire et à partager votre expérience.

Cela pourrait être une mission des URAVF qui contacteraient les entreprises pour, ensuite, les mettre en relation avec l'AVF local.



LA FAQ DU CONGRÈS... LES RÉPONSES DU BN

◇ LA COMMUNICATION

- **Beaucoup de personnes ne connaissent pas l'AVF. Ne pensez-vous pas qu'une grosse campagne de Com soit utile ?**

Le budget de l'UNAVF ne permet pas d'investir dans une campagne publicitaire télévisuelle ou radiophonique sur les grands médias, au niveau national. C'est à chaque entité de se faire connaître dans la ville et ses environs par différentes actions :

- Informer les adhérents de l'AVF des finalités et du fonctionnement du réseau AVF.
- Orienter et favoriser les formations en ce sens.
- Envisager des campagnes d'information à construire :
 - Sur le plan national : mais cela nécessite un budget trop important,
 - Sur le plan régional : utiliser les nouveaux moyens de communication à notre disposition pour être ensuite diffusés sur le plan local. La mutualisation permettrait de réduire les coûts non négligeables de telles campagnes.
- Tisser des liens avec d'autres associations, moyen de se faire connaître en œuvrant de concert dans le cadre de valeurs communes et de celui d'une politique partagée.
- Mettre en place un partenariat avec la mairie à partir de la convention nationale (ex : le logo AVF à côté de celui de la mairie).

- **Pourquoi le site national Internet est-il encore d'usage compliqué ?**

Il apparaît compliqué parfois par manque de formation. En cas de difficultés, contacter le webmestre régional qui, si nécessaire, informera la webmestre nationale.



- **Pourra-t-on avoir accès après le congrès à tous les slides projetés ?**

Les documents peuvent être mis à disposition en contactant le Bureau National qui transmettra à la chargée de mission « Communication ».

- **Comment, en ces périodes difficiles en termes d'énergie et d'écologie, être plus attractif ? Merci d'avance.**

S'intéresser aux actions citoyennes de la ville en partenariat avec la mairie. Exemple : organiser une journée de nettoyage d'une rivière, d'une plage ou d'un quartier...

Proposer des sorties en extérieur qui ne nécessitent pas l'utilisation d'une voiture.

- **Est-ce que le national et le régional pensent mettre en place une communication de présentation AVF ?**

Il existe deux films (45 secondes et cinq minutes) accessibles sur le site et des vidéos sur la WebTV.



- **Quel train a raté l'AVF pour que le nombre d'adhérents diminue alors que la population a crû en 40 ans ?**

L'AVF n'adapte pas son offre d'accueil aux besoins actuels des nouveaux habitants.

Les adhérents se trouvent bien à l'AVF, ils ont été accueillis à une époque et ils sont restés, formant ainsi des cercles d'amis qui ne se sont pas remis en question pour se développer.

LA FAQ DU CONGRÈS... LES RÉPONSES DU BN

- **Comment utiliser les outils numériques avec nos adhérents mal à l'aise avec ces outils (site, etc.) ?**

Les inviter à se former... des modules existent pour cela. Voir avec le responsable Formation.

Organiser, peut-être localement, des formations de base avec des adhérents plus aguerris en ce domaine ; cela pourrait être l'occasion de créer une action intergénérationnelle, en faisant appel, soit à des adhérents plus jeunes, soit à des habitants de la communauté urbaine susceptibles de participer à ce genre de formation ; ce serait réaliser une mission de service public car, à l'heure du tout informatisé, tout le monde doit savoir maîtriser, à minima, les outils informatiques.

- **Comment concilier l'inscription par Internet et l'accueil physique ?**

Ce sont surtout les réinscriptions qui sont à faire en ligne ou les inscriptions à des animations. L'accueil physique est essentiel pour une première inscription ; il joue un rôle très important dans la démarche d'accueil et ne se limite pas qu'à la réception de fonds...



◇ SUITES DU CONGRÈS

- **Pourrions-nous avoir la vidéo de Serge Paugam ?**

Elle sera installée sur la WebTV.

- **Y aura-t-il des actes du congrès reprenant les présentations devant la salle ?**

L'enregistrement et la mise à disposition de la totalité du Congrès interrogent sur la nécessité d'écrire ces actes.



◇ LE RÉSEAU

- **Quelle est l'utilité de l'UNAVF ? C'est la question que me pose les bénévoles et les adhérents.**

Cette question est posée du fait que les adhérents et les bénévoles sont, de manière endémique, insuffisamment informés sur la vie du réseau...

L'UNAVF

- propose des services : un site Internet commun, une charte, un logo, un projet associatif, des statuts rédigés sur un socle commun.
- recherche ou développe des outils communs correspondant aux besoins du réseau. Exemple : AssoConnect (négociation au niveau du réseau qui permet d'obtenir des avantages financiers).
- impulse et organise des actions pour tous les niveaux du réseau AVF sur le territoire, Congrès national des AVF tous les trois ans, la JNA, le Pique-nique, le prix littéraire, etc.
- organise et finance le pôle de Formation.
- lance et gère des projets nationaux comme la rénovation des statuts, le projet associatif.

L'Union Nationale est l'organe de coordination inter-régionale. Elle est à l'écoute et accompagne les Unions Régionales pour gérer les problématiques régionales et, de ce fait, des AVF.

- génère des partenariats.
- gère la communication interne et externe.

LA FAQ DU CONGRÈS... LES RÉPONSES DU BN

- **Quid de l'aide UNAVF pour que les AVF (locaux) puissent être des associations reconnues d'intérêt général ?**

Seule l'UNAVF bénéficie de cette reconnaissance. Les AVF ne sont pas des associations d'intérêt général car leur public est restreint... et les animations sont assimilées à une contrepartie de la cotisation.

L'intérêt général est défini comme « ce qui est pour le bien public ». Il a été aussi défini comme « la capacité des individus à transcender leurs appartenances et leurs intérêts pour exercer la suprême liberté de former ensemble une société politique » (Rapport public du Conseil d'État de 1999).

Toutefois, les AVF, qui le souhaitent, peuvent toujours faire une demande auprès des services fiscaux compétents...

L'UNAVF peut aider en donnant les conditions requises pour être éligible et ne peut, en aucun cas, faire la demande pour l'AVF qui est une association à part entière.

Intérêt général « Dès lors que l'activité de l'association est non lucrative, que sa gestion est désintéressée et qu'elle n'est pas mise en œuvre au profit d'un cercle restreint de personnes, elle peut être considérée comme d'intérêt général ».

Autre notion : la reconnaissance d'utilité publique.

Pour être reconnue d'utilité publique, une association doit :

- être d'intérêt général,
- avoir une influence et un rayonnement dépassant le cadre local,
- avoir un nombre minimum d'adhérents (minimum à titre indicatif de 200),
- avoir une solidité financière tangible (montant minimum de recettes de 46 000 €, un montant de subvention publique inférieur à la moitié du budget et des résultats positifs au cours des trois derniers exercices).

Une période probatoire de fonctionnement d'au moins trois ans après la déclaration initiale de l'association à la préfecture est nécessaire. La demande doit être adressée par courrier au Ministère de l'Intérieur (Bureau des groupements et associations).

La reconnaissance d'utilité publique est accordée par décret en Conseil d'État.

- **Quel accompagnement proposez-vous pour la mise en place opérationnelle d'AssoConnect ?**

Une équipe autour de Catherine Chevalier accompagne les AVF pour la mise en place et la prise en main d'AssoConnect.



- **Peut-on, avec une même adhésion, participer aux activités d'autres AVF (différents lieux de résidence) ?**

L'adhésion AVF est locale et concerne chaque AVF. Certaines animations sont parfois organisées en commun. Pour participer régulièrement aux animations d'un AVF voisin, il sera nécessaire de prendre aussi l'adhésion auprès de cet AVF.

- **Pourquoi ne pas faire un film avec la participation des régions permettant aux Nouveaux Arrivants d'apprécier l'AVF ?**

C'est une idée à soumettre aux Unions Régionales AVF pour que chaque adhérent ait une bonne connaissance de l'association AVF, de la mission d'accueil dont ils sont acteurs.

Les AVF sont dans le dilemme du renouvellement continu des adhérents et la pérennité financière.

Pour garder cet équilibre, il est nécessaire de bien se faire connaître dans la ville, se rapprocher des autres acteurs locaux pour toucher un plus vaste public et « conquérir » d'autres populations...

LA FAQ DU CONGRÈS... LES RÉPONSES DU BN

- **Pourrait-on faire un retour et échange d'expériences entre les AVF ?**

Les Unions Régionales sont en première ligne pour permettre ces échanges dans le cadre des commissions.

Pour cela, les informations doivent « remonter » vers les Unions Régionales, chaque AVF permettant ainsi un bon retour d'expériences.

Mettre en ligne sur le site national les idées originales d'actions pour la JNA.

À retrouver dans les fiches actions du Projet Associatif du Réseau.

Communiquer aux Unions Régionales les actions menées par les AVF pour enrichir l'existant.

Également, consulter le Tout Savoir SNA (deux pages d'idées) et relire les Newsletters, un article avec idées leur a été consacré.



◇ QUESTIONS DIVERSES

- **Est-ce que l'abonnement Zoom pourrait être pris en charge par l'AVF national ?**

L'abonnement Zoom est un outil de communication propre à chaque AVF donc à charge de chaque AVF.

- **Comment motiver les bénévoles à prendre des responsabilités au niveau du Conseil d'Administration (renouvellement) ? Comment rajeunir et renouveler les bénévoles ?**

Cette préoccupation est une des cinq ambitions du Projet Associatif du Réseau : « Susciter le bénévolat ». Des orientations et des fiches actions sont proposées sur ce sujet.

- **Des « choses » ont existé et ne se pratiquent pas assez pour faciliter le lien social : le rôle du parrain**

Cette idée peut être reprise dans les AVF. Un parrain ou une marraine permet de bien connaître le Nouvel Arrivant, de se soucier de son devenir régulièrement, de l'accompagner pour faciliter les contacts avec les adhérents et son intégration.

- **Siège social à Paris : la mairie de Paris ne peut-elle mettre un local à disposition gratuitement ?**

La mairie du 10^e arrondissement n'est pas dans ce type de démarche. La pérennité du siège est une question de fond en lien avec le développement de la visioconférence...

- **Quid d'une formation à la démarche de développement ?**

Elle pourrait s'inscrire dans l'ambition « Renforcer le maillage territorial » et concernerait les AVF et URAVF : création d'antennes, partenariat avec des Accueils non-AVF et enfin création de nouveaux AVF...

- **Comment devenir « commercial » ?**

Ce n'est pas l'objet d'une association loi 1901, tout au plus, il peut s'agir d'un état d'esprit... pour donner envie !

- **Comment gérez-vous les demandes (si nombre de participants limité) pour l'atelier pâtisserie ?**

Dans l'ordre chronologique des inscriptions.